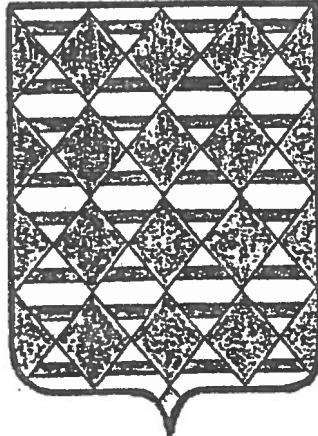




MAI 1984

VIVRE



Armes de La Rochandry

VILLE DE PETITE-ROSSELLE (57540)

A MOUTHIERS

BULLETIN MUNICIPAL N° 19

VISITE DES ROSSELLOIS

Du samedi 5 au lundi 7 mai, une délégation de PETITE-ROSSELLE (Conseil Municipal et habitants) va nous rendre visite.

Pour les nouveaux habitants de MOUTHIERS rappelons les liens qui unissent notre commune à PETITE-ROSSELLE, ville de mineurs de 8000 habitants environ, située en Moselle.

Au moment de la déclaration de guerre, en septembre 1939, PETITE-ROSSELLE étant coincée entre la ligne Maginot et la frontière allemande a été évacuée par les autorités. C'est ainsi que, pendant un an, de septembre 1939 à septembre 1940, 1 200 rossellois ont été accueillis et hébergés par les 1 100 habitants de Mouthiers, c'est dire si les conditions étaient difficiles.

En 1979, après que des contacts aient été pris par M. MINNINGER (appelé familièrement Rigobert), une délégation de Rossellois conduite par son Maire, Monsieur RUBY, est

venue à Mouthiers commémorer le 40^e anniversaire de l'exode. A cette occasion a été inaugurée la plaque apposée sur la façade de l'école maternelle, car la mairie se trouvait, en 1939, dans la classe de Mme DEDIEU.

En 1980, ce fut au tour du Conseil Municipal et d'habitants de MOUTHIERS de se rendre à PETITE-ROSSELLE avec le Maire, M. PLOQUIN. C'est de cette année là que date le jumelage de nos 2 communes et le serment de jumelage accroché dans la salle de la mairie.

Bon nombre de personnes que nous allons accueillir ont donc vécu, en 1939-1940 un an de leur enfance à MOUTHIERS. Et c'est avec plaisir que nous recevrons la délégation hébergée, pour une majeure partie chez l'habitant.

En raison des liens unissant nos deux communes, le conseil municipal a décidé d'appeler la place de l'ancien cimetière (située au Nord du champ de foire), "place de PETITE-ROSSELLE". L'inauguration de la plaque

aura lieu le samedi 5 Mai à 17 h 45. Au cours de cette cérémonie sera planté l'arbre de l'amitié apporté par nos visiteurs qui déposeront ensuite une gerbe au monument aux morts.

Toute la population est invitée à cette manifestation clôturée par un vin d'honneur servi à la mairie. Ce sera l'occasion pour certains d'entre nous de faire connaissance avec les habitants de PETITE-ROSSELLE à qui nous souhaitons la bienvenue.

LE MOT DU MAIRE

UN AN APRES

Et oui, cela fait un an déjà que nous sommes élus et que nous travaillons. Il est bon d'en faire le bilan.

Nous avons mené à terme un certain nombre de projets déjà élaborés par nos prédécesseurs:

- stage d'insertion pour les jeunes de 16-21 ans.
- programme d'entretien de la voirie.
- tennis.

- préau du groupe scolaire.

- salle de jeux et préau de la maternelle (ouverture d'une classe supplémentaire).

- lagunes d'assainissement dite de l'usine.

- achat du terrain pour la maison de retraite (et continuation du travail d'élaboration du projet).

- programme d'économies d'énergie.

- achat du terrain pour la zone d'emploi.

Mais nous avons également réalisé des actions nouvelles :

- abris-bus (avec le concours irremplaçable des comités de villages).

- mensualisation du bulletin municipal.

- début de la réalisation de la maison pour tous.

- aménagement du secrétariat de la mairie.

- aménagement du champ de foire.

- achat d'un terrain pour y planter une zone de loisirs.

- programme d'implantation de l'éclairage solaire.

Nous poursuivons en permanence une politique de soutien aux activités des associations pour que chacune et chacun

trouve sa place au sein de la collectivité, ce qui ne va pas toujours tout seul; les associations se montrant quelquefois un peu intolérantes les unes vis à vis des autres, mais la discussion franche et loyale permet de maintenir l'équilibre.)

Tout ce travail, toute cette vie, font peur à certains qui trouvent que "l'on en fait trop" et qui ont peur que les finances ne suivent pas. (j'espère que la lecture du dernier bulletin les a complètement rassurés). D'autres, trouvent au contraire que nous n'en faisons pas assez (nous les renvoyons au même bulletin).

Le rôle du conseil municipal est justement de définir la ligne de conduite au delà de laquelle il ne serait pas raisonnable d'aller et en-deçà de laquelle, l'activité serait découragée. Il s'agit d'un travail ingrat d'équilibriste condamné à rester dans sa position inconfortable, sur son fil. Mais nos conseillers sont calmes et sereins, et parce qu'ils travaillent en équipe et en permanence avec vous, ils maintiendront le cap.

B.GERMON.

BUDGET

=====

LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET 84

Lors de l'étude de la section de fonctionnement du budget 84 vous avez pu remarquer, en bas du tableau, le récapitulatif des dépenses.

Chap.83 : Prélèvement pour dépenses d'investissement 261 593 F. Cela représente la volonté du conseil municipal de réduire les dépenses courantes afin d'investir. Cette somme

rentre donc en recette pour la section investissement.

Ces recettes sont les suivantes :

- subvention d'équipement 111 000 F
- prélèvement sur recettes de fonctionnement 261 593 F
- participation à des travaux d'équipement 137 000 F
- produits de l'emprunt 750 000 F
- aliénation de biens meubles et immeubles 30 000 F

TOTAL : 1 289 593 F

Ces recettes sont destinées à couvrir les dépenses suivantes :

- remboursement d'emprunts 151 700 F
- acquisitions de biens meubles et immeubles 100 000 F
- travaux de bâtiments et de génie civil 500 000 F (travaux de bâtiments)
- 536 000 F (travaux de voirie et de réseaux)
- acquisition de titres et de valeurs 1 893 F

TOTAL : 1 289 593 F.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 1984

=====

NOUVELLES COMPETENCES DU MAIRE EN MATERIE D'URBANISME

Du nouveau concernant les compétences du Maire, puisque ce dernier est maintenant autorisé à signer en vertu de la Loi, les demandes de permis de construire au nom de la Commune. Ce qui se concrétise par une simplification et un gain de temps dans les démarches à accomplir pour l'obtention dudit permis de construire.

A l'avenir, chaque intéressé devra déposer sa demande en 4 exemplaires à la mairie, qui, après enregistrement et numé-

rotation du dossier fait parvenir 3 des exemplaires à la D.D.E. (organisme instructeur choisi à l'unanimité par le conseil), pour information et instruction. Celle-ci dans un délai de 2 mois maximum retourne le dossier instruit en mairie pour accord de la commune et signature du Maire. Ainsi se termine la procédure. Par ces nouvelles dispositions, la commune se trouvant directement engagée, le Conseil Municipal décide de contracter une assurance couvrant les risques encourus (vice de forme, responsabilité financière, etc...). Le coût de la prime s'élevant à 270F sera indemnisé par une subvention d'Etat.

MAISON DE RETRAITE

Au mois de décembre, une demande de participation au sein d'un syndicat intercommunal prenant en charge le projet de maison de retraite, était adressée aux communes limitrophes. Très peu de réponses nous sont parvenues, FOUCHEBRUNE négatif, car déjà impliquée dans un SIVOM, ROULLET actuellement entraîné d'effectuer un sondage auprès de sa population, pour les autres communes, rien. Vous trouverez dans ce bulletin, des précisions sur ce projet.

De plus, nous savons que chaque jour ou presque, des demandes de loyer sont formulées auprès de la Mairie par des personnes venant travailler dans le secteur. Nous avions là tous les éléments nécessaires (terrain, société de construction, demandes de logements) pour la mise en place d'un projet de lotissement, par conséquent un accord de principe est voté par le conseil afin que soient étudiées les possibilités d'implantation de quelques habitations à vocation de loyer sur la partie du terrain "maison de retraite" restant libre.

ACHAT DE TERRAIN

Dans un récent bulletin, nous vous annoncions l'achat d'un terrain situé entre le CD 42 et les marais en vue de la création d'un camping. Si le Conseil était bien d'accord pour cette acquisition, quelques réticences subsistaient quant au prix demandé. A l'unanimité il a été décidé d'offrir la somme de 80 000 F au propriétaire.

Un autre terrain au lieu-dit "les brissauds" était en vue pour la création d'un centre aéré. Les communes de LA COURONNE et ROULLET refusant de participer avec MOUTHIERS, le projet est abandonné.

TRAVAUX

Sont à signaler une prochaine modification de la ligne EDF au "grand guillot" et le passage souterrain des câbles PTT entre la "croix guillaud" et le "portail".

DIVERS

La commune de LA COURONNE nous demande de bien vouloir participer à une discussion préliminaire concernant notre éventuelle participation au fonctionnement de sa crèche municipale.

Dans le cadre de la Loi, une indemnisation de logement de 5600F/an est accordée par la Commune à Melle DUCONGE.

La visite des gens de PETITE ROSSELLE est prévue pour les 5,6 et 7 mai. A cet effet, un groupe de réception composé de MM. LATHIERE, GACHINOIS, BONNET, TAMAGNA, DEXANT, DEGORCE et Mme VIDEAU a été créé. A cette occasion, la place de l'ancien cimetière devrait être inaugurée sous le nom de "place PETITE-ROSELLE".

Six demandes de certificats d'urbanisme reçoivent un avis favorable.

LA BALEINE DE MOUTHIERS

(suite)

O-l'-eitait l'heure de la mérienne, lei jhen de Mouthiers eitian trr'tou chein-z-est; i se rasseinb'yan sou la conduite d'au mare fianqué d'au garde champeite aveuc sa piaque et dirijé prr' Zidor. I d'valian-l'à l'endret onte se trouvait thielle baleine qu'i vlian tou voué.

Quant i-l-arriviyant-l'à thielle coulée de la palisse, i mettiyan trr'lou leu main dréte su leu-z-usse et i-l-oyiyan-l-in spectac'ye beun jholit, boune jhen!

Thielle baleine eitait trr'jhou à la minme piace, lei-z-eicaye trr'leuzian coume dei diaman.

Le mare deicit tout douceman, prr' pà eipourantli thielle baleine:

— Mei-z-ensan, fasé pà de brut, le garde champeite et moué jh'allon d'valé tou deù tou seul prr' faire poura à thielle baleine; jhe va mette moun eicharpe, li, i-l-at sa piaque, jhe la captiv'ron et n-on bayérat thielle belle pièce ou musée d'Angoulême; jh'arai p't-eit' beun lei parme acadermique, et, séye san crainte, Zidor, jhe me souveindrai qu'o-l'-eit' à toué que jhe devron trr'lou thielle belle deicouvarie.

Sitou dit, sitou feit; le mare et le garde champeite d'valian tout cháp'til, tout cháp'til, et s'approchiyan de thielle baleine thi boujhail brigue pac'qu'a sentait qu'o-l'-avait theuqu'in au rá de lé, boune jhen.

Le mare fasit sine à sou garde champeite de resté en piace; i s'approchit tout seul, fasit vouér soun eicharpe et deicit à thiieu pouésson, en s'approchan tout cháp'til, tout cháp'til, jhusqu'à presque le touché:

— O baleine! séye la glouére de Mouthiers; thille-te prenre, jhe le bayeron ou musée d'Angoulême et jh'arai lei parme acadermique.

I n'avait pà putoù finit thielle tirade, qu'i sentit in gran vent su son né; o y avail pù d'eicaye, o y avait pù de baleine, o y avait que le mistu de Parpiyon thi se sauvait dei quat' patte d'in cot amprei avouér v'lut faire savyteur à Moncieu le Mare aveuc sei deù paltis de dârière.

O! boune jhen, thiieu que lei brave jhen de Mouthiers avian pri prr' ine baleine, o-l'-eitait thiieu mistu de Parpiyon. Thiieu sacré Parpiyon aveit feit la ribotte, i-l-aveit thillé de souér son mistu et thiieu-l-anima d'au yâb'ye eitait partit se virr'leuté dan le rut, dan in endret onte o y avait diére d'eive, en dessouc le moulin de Moncieu l'adjhonin, c'avait arreité l'eive prr' rempyit sei r'savouére.

Thieu que Zidor, le mare, le garde champeite et-z-eù vouésin avian pri prr' dei-z-eicaye, o-l'-eitait lei far d'au mistu thi trr'leuzian ou souleuil, pac'que thiieu mistu eitait vieù feré.

Deipeù thiieu temp, quant in gâ de La Couronne renconte in gâ de Mouthiers, s'i veù le faire bisqué et melle en colère coume in âne roujhe, i n'at qu'à-z-y dire: « A-tu vut la baleine de Mouthiers? »

Jhan GODALLE.

INAUGURATION DE LA MAISON POUR TOUS

Le vendredi 13 AVRIL 1984, à 17 heures, nous avons inauguré une des salles de la future "MAISON POUR TOUS" que les stagiaires ont rénové pendant leur stage d'insertion sociale et professionnelle.

Après avoir visité le travail effectué et l'exposition des rapports de stage et des photos prises lors des diverses excursions des stagiaires, Monsieur BOUCHERON, et Monsieur GERMON ont fait un discours dans lequel Monsieur BOUCHERON, député-maire d'ANGOULEME nous a informé que le stage était prolongé de deux mois.

Pour l'inauguration et le vin d'honneur, nous avons invité le Club du 3e âge, les patrons de stage, les

enseignants qui ont bien voulu nous donner des cours de théorie, ainsi que les Maires des communes voisines (CHADURIE, VOULGEZAC, CLAIX, BLANZAC, ANGOULEME, FOUCHEBRUNE), le groupe d'appui du stage, et les cantonniers de la commune qui ont apporté une aide précieuse lors de la rénovation entreprise par les stagiaires.

Nous avons également fêté le départ en retraite de Monsieur GAROT, cantonnier municipal, ainsi que son anniversaire.

Pour terminer agréablement la soirée, nous nous sommes réunis autour d'un buffet campagnard et nous avons dansé entre nous.

Nous avons été très heureux d'accueillir toutes les personnes présentes à cette inauguration.

Les stagiaires.

0 : QUELS INFORMATIONS

Le secrétariat de la mairie, en raison du 1^{er} mai, sera fermé le 30 Avril.

Une collecte des monstres ménagers et vieilles ferrailles est organisée le 3 MAI 84 au moyen d'une benne qui sera déposée sur le champ de foire.

FESTIVITES

6 MAI : journée portes ouvertes du 3^{ème} âge à la salle polyvalente .

13 MAI : chasse au trésor organisée par la Maison des Jeunes.

20 MAI : fête des scouts

Nous vous rappelons que nous sommes à votre entière disposition pour publier vos articles.

OU EN EST

LA MAISON DE RETRAITE ?

Il y a maintenant bien-tôt 2 ans que l'équipe de M.PLOQUIN lançait le projet de réaliser une maison de retraite au lieu-dit "la chauveterie" (délibération du Conseil Municipal du 3 Juin 82). Que s'est-il passé depuis?

Après plusieurs contacts avec la DDASS, le Conseil Municipal déposait un projet de construction de maison de retraite le 14.9.82 et demandait qu'une étude prospective soit menée en liaison avec le projet de BLANZAC qui à l'époque avait l'intention de se spécialiser dans l'accueil des handicapés moteurs.

Une enquête auprès des communes voisines avait démarré dès le 26.7.82. Cette enquête demandait aux maires concernés

"si votre population est intéressée par ce projet et, dans l'affirmative, le nombre de vos administrés de plus de 65 ans".

Le 7.10.82, le Directeur de la DDASS écrivait "dans ces conditions il apparaît opportun, dans un souci de prudence et de rigueur de gestion, de se limiter à une capacité de 40 lits pour votre future maison de retraite".

Entre le 7.10.82 et le 17.2.83, BLANZAC changeait son orientation et abandonnait son idée d'accueil pour handicapés et présentait un projet de maison de retraite dans son local des doucets. La réunion à la DDASS du 17.2.83 en présence de M.LAFORCADE et des délégations de MOUTHIERS et de BLANZAC accordait le principe de 40 lits à MOUTHIERS et 40 lits à BLANZAC en définissant une liaison entre les 2 projets: Directeur commun certains services communs.

Après l'élection de la nouvelle équipe le 18.3.83 et dès la 1^{ère} réunion de travail du nouveau conseil municipal le 7.4.83 un groupe de travail était créé par délibération conjointement avec la DDASS et la municipalité de BLANZAC. Ce groupe devait définir le choix de l'architecte, le nombre de chambres, le choix des services,...

Le 3.6.83, une réunion à la mairie de MOUTHIERS commençait à étudier les problèmes communs et décidait :

- 1^o) de contacter les communes voisines de BLANZAC pour sa part et de MOUTHIERS pour la sienne en vue de créer une association gestionnaire du projet.

- 2^o) de mettre en place la procédure d'acquisition du terrain de la chauveterie.

Des contacts divers ont été pris entre le groupe de MOUTHIERS et différents constructeurs afin de se renseigner sur les possibilités techniques de construction de ce genre et les prix.

L'accord de principe de l'achat du terrain a été obtenu en septembre (il est acheté à ce jour). A la suite d'offres de service présentées par l'Association foyer de Provence, le groupe de MOUTHIERS acceptait de recevoir son représentant M. WASLEYE le 15.11.83. Devant l'importance de ses propositions, le groupe demandait aux communes voisines de MOUTHIERS plus BLANZAC de bien vouloir se réunir à MOUTHIERS le 7.12.83.

Trois points sont ressortis de cette réunion:

- 1^o) il n'était pas souhaitable de confier la gestion de ce projet à une association étrangère.
- 2^o) par voie de conséquence, il apparaissait souhaitable de créer une association ou un syndicat de communes responsable de la gestion.
- 3^o) il était décidé de procéder à une enquête auprès de 300 personnes âgées des environs.

Le 29.12.83, nous recevions une lettre circulaire de la DDASS envoyée à tous les maires concernés nous demandant si nous maintenions notre projet pour 84. Notre réponse était affirmative et proposait le calendrier suivant :

15 Février: résultat de l'enquête

15 Mars: choix du gestionnaire

Mai: dépôt du APS

Juillet: dépôt de APD

Le 7.3.84, le groupe organisait une visite du centre social de LIGNIERES SONNEVILLE avec les communes voisines et BLANZAC. Le 15 mars 84, le conseil municipal prenait une délibération demandant

la création d'une association intercommunale avec BLANZAC et les communes concernées et confirmant le calendrier ci-dessus.

Le 16 Avril 84, BLANZAC organisait une réunion de toutes les communes du canton "SAUF MOUTHIERS" et annonçait le dépôt de son dossier sans concertation avec MOUTHIERS.

Affaire à suivre ...

CLUB DU 3^{ème} AGE

Les dates qui ont marqué la vie du Club :

- Le 18 Mars - traditionnel repas d'amitié regroupant, cette année, une soixantaine de convives.

- le 30 Mars - goûter en commun avec les jeunes du stage d'insertion qui avaient travaillé pour nous. A cette occasion, est remise à Mme WENNAGEL la participation par laquelle le conseil d'administration du Club avait décidé de contribuer à l'effort important que ce stage représente pour donner à 15 jeunes une chance plus grande d'entrer dans la vie professionnelle.

- le 13 Avril - les aînés assistent en nombre à l'inauguration de la maison pour tous.

- le 6 mai - se tient à la salle polyvalente, la traditionnelle journée "portes ouvertes". Nous espérons la visite de tous nos amis de MOUTHIERS et d'ailleurs.

dépôt légal MAI 1984